

## Introduction

EMMANUEL DROIT / ANNE KWASCHIK / SILKE MENDE

### L'actualité mémorielle de l'héritage colonial

Depuis plusieurs années, une actualité franco-allemande parallèle et simultanée relative à différentes dimensions du passé colonial en Afrique occupe régulièrement le devant de la scène politico-médiatique. Elle est émaillée de polémiques, de discours mémoriels, de constitution de commissions historiques, de demandes de pardon et de critiques dénonçant cette « tyrannie de la repentance<sup>1</sup> ». Ces différentes expressions d'un « passé qui ne passe pas » participent à cette remise en question que l'Occident se fait de lui-même et à cette affirmation d'un continent géopolitique – le « Sud global » – avancée trop rapidement par de nombreux médias comme l'un des effets indirects de la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie en février 2022<sup>2</sup>.

De manière plus globale, ces débats en cours en France et en Allemagne s'inscrivent dans un enjeu plus large, à savoir le défi de mise en forme narrative du monde post-colonial depuis la fin de l'ordre bipolaire. En effet, comment penser l'universalité au moment où le modèle de l'universalisme est fortement remis en cause après avoir, à rebours du projet cosmopolite et humaniste des Lumières, laissé des traumatismes profonds<sup>3</sup> et produit des mémoires multidirectionnelles<sup>4</sup>? Comment dépasser la « mélancolie de l'homme blanc » n'ouvrant sur rien et s'appuyer sur la puissance

---

1 Pascal Bruckner, *La tyrannie de la repentance. Essai sur le masochisme occidental*, Paris, Grasset, 2006.

2 Gilles Paris, Philippe Richard, « Guerre en Ukraine : la revanche du Sud », *Le Monde*, 7 juillet 2023. URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2023/07/07/guerre-en-ukraine-la-revanche-du-sud\\_6181016\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/07/07/guerre-en-ukraine-la-revanche-du-sud_6181016_3210.html), 14.08.2023.

3 Bill Ashcroft, Gareth Griffiths, Helen Tiffin (dir.), *The Empire writes back. Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, Londres, Routledge, 1989.

4 Michael Rothberg, *Multidirectional Memory. Remembering the Holocaust in the Age of Decolonization*, Stanford, Stanford University Press, 2009.

émancipatrice de l'idée-force décolonisatrice sans tomber dans le piège de l'enfermement dans le relativisme et les identités culturelles<sup>5</sup> ?

C'est dans ce contexte européen fortement empreint de logiques publiques postcoloniales que se donne à voir une chronologie franco-allemande partagée de l'héritage colonial, d'autant plus remarquable au vu de la diversité des passés et des récits coloniaux en France et en Allemagne. En Allemagne, le Humboldt Forum a été dès le lancement de ce projet muséal au cours des années 2000 le « catalyseur malgré lui » de la prise de conscience coloniale<sup>6</sup>. Pourtant, les débats et les initiatives pour la réconciliation des mémoires et la normalisation des relations franco/germano-africaines se multiplient depuis une dizaine d'années et convergent. Elles se concentrent tout particulièrement dans trois domaines : les demandes politico-symboliques de reconnaissance des crimes commis à l'époque coloniale, qu'ils soient de nature (proto-) génocidaire ou non, articulées parfois à des demandes d'indemnisations financières ; des requêtes de rapatriements de restes humains étudiés à l'époque coloniale à des fins pseudo-scientifiques en France ou en Allemagne et des demandes de restitutions d'œuvres d'art du patrimoine africain. Cette actualité très dense sert de toile de fond à la publication de cet ouvrage collectif.

#### La reconnaissance des responsabilités françaises et allemandes

La reconnaissance officielle de la part des gouvernements français et allemands vis-à-vis de leur passé colonial constitue un sujet diplomatico-politique toujours très délicat. Tant en France qu'en Allemagne, la prudence, voire parfois l'attentisme des responsables politiques pendant des décennies, témoigne moins d'une amnésie de la conscience historique que des prix politique et financier potentiellement à payer en cas de reconnaissance des crimes coloniaux. Le cas de la politique mémorielle du président Macron illustre les difficultés à tenir une ligne stable. Après avoir qualifié en 2017 la colonisation française en Algérie de « crime contre l'humanité », le candidat Macron devenu président et réélu en 2022 estimait en 2023 que « Je n'ai pas à demander pardon, ce n'est pas le sujet, le mot romprait tous les liens<sup>7</sup>. »

5 Souleymane Bachir Diagne / Jean-Loup Amselle, *En quête d'Afrique(s). Universalisme et pensée décoloniale*, Paris, Albin Michel 2018 ; Markus Messling, *Universalität nach dem Universalismus*, Berlin, Matthes & Seitz, 2019. L'ouvrage vient d'être traduit aux PUF en 2023 : *L'universel après l'universalisme. Des littératures francophones du contemporain*. Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Paris, PUF, 2023.

6 Daniel Morat, « Katalysator wider Willen. Das Humboldt Forum in Berlin und die deutsche Kolonialvergangenheit », *Zeithistorische Forschungen / Studies in Contemporary History*, 16–1, 2019. <https://doi.org/10.14765/zzf.dok-1342>.

7 Entretien accordé à Karim Daoud le 11 janvier 2023, URL : [https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-emmanuel-macron-je-ne-demande-pas-pardon-a-l-algerie-et-j-explique-pourquoi-11-01-2023-2504494\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-emmanuel-macron-je-ne-demande-pas-pardon-a-l-algerie-et-j-explique-pourquoi-11-01-2023-2504494_20.php), 14.08.2023.

Les propos du président s'inscrivent dans la droite ligne des conclusions du rapport Stora de 2020, qui tout en préconisant une série de mesures pour tenter de réconcilier les deux pays, avait écarté toute forme de repentance et d'excuses : « Plutôt que de repentance, la France devrait donc reconnaître les discriminations et exactions dont ont été victimes les populations algériennes : mettre en avant des faits précis. Car les excès d'une culture de repentance, ou les visions lénifiantes d'une histoire prisonnière des lobbys mémoriels, ne contribuent pas à apaiser la relation à notre passé<sup>8</sup>. »

Fin mai 2022, à Kigali, au Mémorial du génocide, le président Emmanuel Macron était venu « reconnaître [les] responsabilités » de la France dans le génocide de 1994 au Rwanda. Ce discours très attendu au Rwanda s'inscrivait dans le sillage de la publication du rapport Duclert. Cette commission d'historiennes et d'historiens avait produit une étude de 1200 pages qui avait conclu aux « responsabilités particulières » de la France et à l'« aveuglement » du président socialiste de l'époque, François Mitterrand, face à la dérive raciste et génocidaire du gouvernement hutu soutenu alors par Paris<sup>9</sup>.

La question de la reconnaissance est rendue encore plus compliquée quand, comme dans le cas allemand, les descendants de victimes réclament des réparations financières. En effet, au moment où la France reconnaissait ses responsabilités dans le génocide des Tutsi rwandais, le gouvernement allemand, par le biais d'un communiqué du ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, a reconnu en 2021 le génocide des Hereros et des Namas perpétré par les troupes coloniales allemandes dans le Sud-Ouest africain entre 1904 et 1908 :

Unser Ziel war und ist, einen gemeinsamen Weg zu echter Versöhnung im Angedenken der Opfer zu finden. Dazu gehört, dass wir die Ereignisse der deutschen Kolonialzeit im heutigen Namibia und insbesondere die Gräueltaten in der Zeit von 1904 bis 1908 ohne Schonung und Beschönigung benennen. Wir werden diese Ereignisse jetzt auch offiziell als das bezeichnen, was sie aus heutiger Perspektive waren : ein Völkermord<sup>10</sup>.

À l'issue de six années de négociations compliquées, les délégations des deux pays étaient parvenues à un accord sur une déclaration politique commune approuvée par les deux gouvernements. L'Allemagne manifestait ainsi son intention de se réconcilier avec son ancienne colonie – l'actuelle Namibie. Il s'agissait dans le même temps d'un aveu de culpabilité, d'une demande de pardon et de l'annonce de la mise en place d'un fonds d'aide doté de 1,1 milliard d'euros. Ce dernier est censé permettre soutenir

---

<sup>8</sup> Benjamin Stora, Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, janvier 2021, p. 94.

<sup>9</sup> Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsis, *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsis (1990–1994)*, mars 2021, p. 31.

<sup>10</sup> Communiqué de presse Außenminister Maas zum Abschluss der Verhandlungen mit Namibia, 28.05.2021, URL : <https://www.auswaertiges-amt.de/de/newsroom/-/2463396>, 14.08.2023.

des projets pour une période de 30 ans, principalement dans les zones de peuplement des Herero et des Nama, comme par exemple des investissements dans les domaines de l'agriculture, de l'infrastructure des espaces ruraux, de l'approvisionnement en eau ainsi que de la formation professionnelle. Le gouvernement fédéral souligne toutefois que sa reconnaissance du génocide et la création du fonds d'aide ne donnent aucun droit juridique à une indemnisation, mais qu'il s'agit d'un engagement politique et moral, une aide à la reconstruction<sup>11</sup>.

### Les rapatriements de restes humains

Depuis une dizaine d'années, la question du rapatriement de restes humains ne cesse de gagner en importance<sup>12</sup>. Depuis 2011, le gouvernement allemand a restitué les restes de plusieurs victimes hereros et namas, parfois de manière solennelle comme ce fut le cas à l'été 2018 au cours d'une cérémonie où la ministre-adjointe aux Affaires étrangères Michelle Müntefering avait demandé à la délégation namibienne « pardon du fond du cœur<sup>13</sup>. »

Le début de l'été 2023 a été marqué en France par une actualité politico-mémorielle importante sur ce sujet. Le 13 juin 2023, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi relative à la restitution des restes humains appartenant aux collections publiques. Cherchant à résoudre le problème du principe d'inaliénabilité du code du patrimoine, cette proposition vise à faciliter la restitution claire et transparente de restes humains dans le cadre de démarche scientifique partenariale.

Une dizaine de jours plus tard, l'Université de Strasbourg annonçait par la voix de son vice-président Culture, sciences en société, Mathieu Schneider, la création d'un conseil scientifique international chargé d'évaluer sa collection de restes humains après une double demande de restitution formulée d'une part par la province de Moshi, en Tanzanie, et d'autre part par la fondation namibienne Ovambanderu Genocide Foundation sur de possibles restes humains du génocide perpétré par les troupes im-

11 Versöhnungsabkommen mit Namibia: Deutschland erkennt Kolonialverbrechen als Genozid an, 21.09.2021, URL: <https://www.deutschlandfunk.de/versoehnungsabkommen-mit-namibia-deutschland-erkennt-100.html>, 14.08.2023.

12 Holger Stoecker, Thomas Schnalke, Andreas Winkelmann (dir.), *Sammeln, Erforschen, Zurückgeben? Menschliche Gebeine aus der Kolonialzeit in akademischen und musealen Sammlungen* (= Studien zur Kolonialgeschichte; 5), Berlin, Ch. Links, 2013; Yann LeGall, « Nur mit Gewalt zu erlangen » : Militärgewalt und Museumssammlungen », in Andrea Meyer und Bénédicte Savoy (dir.), *Atlas der Abwesenheit: Kameruns Kulturerbe in Deutschland*. Berlin, Reimer, 2023, pp. 113–137.

13 Rede von Staatsministerin Michelle Müntefering anlässlich der Rückgabe sterblicher Überreste an Namibia, 29.08.2018, URL: <https://www.auswaertiges-amt.de/de/newsroom/muentefering-namibia/2131046>, 14.08.2023.

périales allemandes contre les Ovaherero et les Ovambanderu en 1904<sup>14</sup>. Cette actualité s'inscrit dans la continuité des débats en France et en Allemagne en matière de restitution des biens culturels.

### La restitution du patrimoine culturel africain

Depuis plusieurs années, la France comme l'Allemagne sont confrontées à l'épineux problème de la restitution temporaire ou définitive des œuvres d'art issus du patrimoine culturel africain<sup>15</sup>. Depuis l'époque coloniale, la quasi-totalité du patrimoine matériel des pays d'Afrique situés au sud du Sahara se trouve conservée hors du continent africain. De manière quasi simultanée, des rapports d'expertise ont permis tant en France qu'en Allemagne de médiatiser l'enjeu et de proposer des pistes concrètes de solutions. Côté français, suite à une demande formulée par le président Macron en novembre 2017 lors d'un discours prononcé à l'université de Ouagadougou, l'écrivain et universitaire sénégalais Felwine Sarr et l'historienne de l'art Bénédicte Savoy ont produit le rapport sur « la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle » qui a été remis au président de la République en novembre 2018<sup>16</sup>. Un mois plus tôt, l'Association allemande des musées avait publié un « Guide pour le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux<sup>17</sup>. » Les débats actuels autour des usages politiques du passé, de la réorganisation des musées ethnologiques ou du sort des « objets sensibles » au sein de nombreux collections universitaires ont fait résolument entrer le passé africain dans la sphère publique après une longue période d'amnésie<sup>18</sup>, avec également une réappropriation académique de la part des universitaires africains.

Depuis la publication de ces rapports, les initiatives de restitutions se multiplient en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Écosse et ailleurs. Elles sont accompagnées

14 Elsa Colobert, Restes humains africains : « Ne pas gommer l'histoire, mais continuer à l'écrire ». URL : <https://savoirs.unistra.fr/societe/collections-de-restes-humains-africains-ne-pas-gommer-l-histoire-mais-faire-progresser-sa-connaissance>, 14.08.2023.

15 Rebekka Habermas, « Restitutionsdebatten, koloniale Aphasie und die Frage, was Europa ausmacht », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 69, 2019, p. 40–42. URL : <https://www.bpb.de/shop/zeitschriften/apuz/297595/restitutionsdebatten-koloniale-aphasie-und-die-frage-was-europa-ausmacht>, 14.08.2023.

16 Felwine Sarr, Bénédicte Savoy, *Restituer le patrimoine africain*, Paris, Seuil, 2018. L'ouvrage a été traduit en allemand en 2019 : *Zurückgeben. Über die Restitution afrikanischer Kulturgüter*, aus dem Französischen von Daniel Fastner Berlin, Matthes & Seitz, 2019. Voir aussi B. Savoy, *Afrikas Kampf um seine Kunst. Geschichte einer postkolonialen Niederlage*, Munich, C. H. Beck, 2021. L'ouvrage a été publié en français aux Éditions du Seuil : *Le long combat de l'Afrique pour son art*, Paris, Seuil, 2023.

17 Deutscher Museumsbund (dir.), *Leitfaden : Umgang mit Sammlungsgut aus kolonialen Kontexten*, Berlin, 2021.

18 Glenn Penny, *Im Schatten Humboldts : Eine tragische Geschichte der deutschen Ethnologie*, Munich, Beck, 2019 ; Anna-Maria Brandstetter, Vera Hierholzer (dir.), *Nicht nur Raubkunst ! Sensible Dinge in Museen und universitären Sammlungen*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017.

de polémiques sur la responsabilité des musées et sur le fait que l'ensemble des collections extra-européennes sont le résultat de politiques de pillages ou de ventes forcées.

### L'histoire est toujours contemporaine

Le tissage d'un « nouveau narratif »

Parallèlement à cette effervescence mémorielle et ce dynamique institutionnel, la re-fondation des liens franco-germano-africains passe par le tissage de ce que le politologue, historien et professeur à l'université du Witwatersrand de Johannesburg, Achille Mbembe a qualifié de « nouveau narratif ». Missionné par Emmanuel Macron pour produire un rapport de 140 pages intitulé « Les nouvelles relations Afrique-France : relever ensemble les défis de demain », A. Mbembe insiste beaucoup sur la nécessaire centralité du « récit de l'histoire des relations entre l'Afrique et la France ». Pour sortir du piège d'une histoire écrite par l'ancienne puissance impériale et qui a ainsi contribué à la construction d'un « écran colonial », derrière lequel les préjugés idéologiques empêchèrent de saisir les évolutions des sociétés colonisées, l'auteur du rapport encourage la formation d'une commission présidée par un ou une historienne ou un tandem d'historiens africains ou franco-africains, chargée d'écrire « une nouvelle histoire des relations entre l'Afrique et la France, à travers des yeux africains<sup>19</sup>. »

Les études internationales et pluridisciplinaires consacrées aux traites négrières<sup>20</sup>, aux voyages scientifiques, aux productions artistiques<sup>21</sup>, aux migrations de travail vers l'Europe ou au « moment colonial » des sciences sociales ont déjà permis de déconstruire le regard occidental<sup>22</sup>. En même temps, cette histoire a également fait l'objet d'une réflexion très poussée, depuis la seconde moitié du XIXe siècle, sur la modernité, et plus précisément sur les colonies comme « laboratoire de la modernité » pour l'Europe dans l'architecture ou la construction urbaine par exemple, dans les grands projets techniques, l'eugénisme ou la médecine coloniale et bien d'autres domaines de l'histoire de la connaissance<sup>23</sup>. Indissociable de la notion de progrès, cette idée se

19 Achille Mbembe, *Les nouvelles relations Afrique-France : relever ensemble les défis de demain*, octobre 2021, p. 123.

20 Sur ces enjeux de terminologie, Olivier Grenouilleau, « Les traites négrières, ou les limites d'une lecture européo-centrique », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 52-4bis, 2005, pp. 30-45.

21 Philippe Dagen, *Primitivismes : une invention moderne*, Paris, Gallimard, 2019 ; P. Dagen, *Primitivismes 2 : Une guerre moderne*, Paris, Gallimard, 2021.

22 Nguigi wa Thiong'o, *Decolonizing the Mind. The Politics of Language in African Literature*, Londres, James Carrey, 1986 ; Anne Kwaschik, « Die Verwissenschaftlichung des Kolonialen als kultureller Code und internationale Praxis », *Historische Anthropologie*, 28, 2020, pp. 399-423.

23 Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 2002.

manifestait autant dans l'idéologie et la pratique des « missions civilisatrices » que dans la politique des organisations internationales, que ce soit la politique mandataire de la Société des Nations<sup>24</sup> ou les politiques de développement et de population après 1945. Dans son essai *Afrotopia*, Felwine Sarr dénonce le mythe occidental du développement projeté sur les sociétés africaines et appelle à décoloniser les esprits de part et d'autre de la Méditerranée pour permettre à l'Afrique de redevenir le « poumon spirituel du monde<sup>25</sup>. »

Actuellement, les historiennes et les historiens élargissent ces objets de recherche par des approches plus sensibles aux interactions opérées entre les puissances coloniales et les populations dans différents espaces impériaux, notamment à travers le prisme du genre<sup>26</sup>. Enfin à l'époque de la Guerre froide, le continent africain en voie d'émancipation a dû s'insérer dans le nouvel ordre bipolaire et apprendre à utiliser la nouvelle grammaire politique et idéologique pour mettre en œuvre des politiques de modernisations socio-économique avec le soutien d'acteurs politiques et économiques des deux Blocs<sup>27</sup>.

## Présentation de l'ouvrage

Un colloque inscrit dans une dynamique générale  
de coopération scientifique

Dans ce contexte très dense autour des legs du colonialisme européen, le comité franco-allemand des historiens (CFAH) a souhaité en 2021 pour la première fois de son histoire consacrer son colloque bisannuel aux questions de représentations, de transferts et de relations entre la France, les Allemagnes et l'Afrique à l'époque contemporaine. Par le passé, le comité franco-allemand des historiens, enclin à étudier des thématiques sous un angle franco-allemand (les médias en 2008, les syndicats et les

24 Susan Pedersen, *The Guardians. The League of Nations and the Crisis of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

25 Felwine Sarr, *Afrotopia*, Paris, P. Rey, 2016, p. 155.

26 Joël Glasman, *Les corps habillés au Togo. Genèse coloniale des métiers de police*, Paris, Éditions Karthala, 2014 ; Romain Tiquet, *Travail forcé et mobilisation de la main d'œuvre au Sénégal : années 1920-années 1960*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019 ; Emmanuelle Bouilly, Ophélie Rillon (dir.), « Femmes africaines et mobilisations collectives (années 1940-1970) », *Le Mouvement social*, n°255, 2016/2, pp. 87-101 ; Florence Wenzel, « Penser la place sociale des femmes. Imaginaires de guerre froide dans la presse tanzanienne (1961-1976) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 57, 2023/1, pp. 185-196. Voir plus généralement les travaux publiés dans la Revue d'Histoire contemporaine de l'Afrique.

27 Antoine-Denis N'Dimina-Mougala, « Les manifestations de la guerre froide en Afrique centrale (1961-1989) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009, n° 233, pp. 53-65 ; Pascale Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement Social*, n°255, 2016/2, pp. 17-33.

comportements ouvriers en 2012, le Rhin en 2016, la solidarité en 2018) ou transnational (la condition féminine en 2014), avait déjà fait le choix d'étudier des objets tiers comme la Russie en 1998, l'Amérique du Nord en 2004 ou la mondialisation en 2010. Mais pour la première fois, les organisateurs du 15<sup>e</sup> colloque du CFAH avaient souhaité apporter une contribution intellectuelle aux débats historiographiques consacrés à l'histoire de l'Afrique mais aussi de manière plus large à l'histoire globale, connectée et aux études post-coloniales.

Au croisement de plusieurs courants historiographiques – l'histoire impériale, l'histoire culturelle, l'histoire des savoirs, l'histoire à « parts égales », la micro-histoire des violences coloniales, l'histoire décentrée de la Guerre froide et l'histoire de l'Afrique – l'objectif scientifique était de mobiliser la fécondité et les vertus du bilatéral franco-allemand à l'histoire de l'Afrique. Il s'agissait aussi au travers de cette manifestation de constituer un pont intellectuel entre des historiens français, allemands et africains, favorisant ainsi un dialogue historiographique fécond. Avec le Centre Marc Bloch qui a aimablement accueilli notre colloque sous forme hybride du 18 au 19 novembre 2021, nous avons trouvé un lieu où l'on travaille également dans le sens de cet élargissement thématique et méthodologique.

Notre initiative s'inscrit plus largement dans un paysage scientifique franco-allemand de plus en plus soucieux d'établir des collaborations scientifiques avec des universités africaines. Par exemple, depuis plusieurs années, l'Institut Historique Allemand (IHA) de Paris entretient une féconde coopération avec des institutions allemandes, françaises et sénégalaises. Entre 2015 et 2018, en coopération avec le Centre de recherche sur les politiques sociales de Dakar (CREPOS), un projet de recherche portait sur « Identité, identification et bureaucratisation en Afrique subsaharienne (XIX<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècle) ». Depuis 2017, un groupe de recherche transnational financé par la fondation Max Weber et dédié à la « La bureaucratisation des sociétés africaines » a été créé à Dakar. Ce programme de recherche repose également sur la coopération entre le CREPOS et l'IHA et il est partenaire du nouvel Institut d'Études avancées en Afrique (MIASA) financé par le Ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche dont le site principal se trouve à Accra au Ghana. Parallèlement, l'Institut d'Études Avancées de Nantes créé en 2009 est un lieu de dialogue entre chercheurs occidentaux et africains dans le domaine des sciences sociales et humaines, et tout particulièrement en histoire.

À l'échelle du colloque organisé par le comité franco-allemand des historiens, cette démarche s'est déjà traduite par la mise en place d'un conseil scientifique constitué à parts égales d'historiens français et allemands d'une part, africains d'autre part que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur collaboration : Yacouba Banhoro de l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Hamidou Dia de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Amadou Dramé de l'IHA Paris et du CREPOS-Dakar, Joël Glasman de l'Université de Bayreuth, Nadine Machikou de l'Université de Yaoundé, Romain Tiquet de Institut des Mondes Africains, Jakob Vogel du Centre Marc

Bloch Berlin / Sciences Po Paris et Gilbert Dotsé Yigbe de l'Université de Lomé. Parmi eux, nos collègues Gilbert Dotsé Yigbe et Romain Tiquet ont accepté de rédiger respectivement une préface et une postface, contribuant ainsi à enrichir les regards scientifiques sur les contributions de ce colloque.

Plus concrètement, l'objectif scientifique de notre ouvrage est bien de proposer une histoire à parts égales en tenant compte non seulement de l'histoire allemande et française de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb mais aussi de l'histoire africaine de l'Allemagne et de la France à l'époque contemporaine. Depuis l'époque des Lumières, l'histoire de l'Afrique a été racontée par le truchement de catégories et de termes issus du répertoire de ce que Mudimbe a qualifié de « bibliothèque coloniale<sup>28</sup>. » Indépendamment de leurs histoires nationales propres, l'Allemagne et la France partagent avec d'autres puissances coloniales comme la Grande-Bretagne ou la Belgique, les mêmes discours idéologiques, les mêmes pratiques socio- et biopolitiques. Leurs perspectives (post)coloniales sur l'Afrique se réfèrent constamment l'une à l'autre, elles s'enchaînent parfois.

Nous avons retenu pour cette manifestation scientifique trois grandes thématiques qui constitueront l'ossature de cet ouvrage collectif : les ordres coloniaux et les rivalités impériales, les ordres postcoloniaux ; la Guerre froide et la décolonisation.

### Ordres coloniaux et rivalités impériales

Le premier axe vise à interroger la manière dont l'ordre colonial structure les relations ordinaires au cours de la période de domination européenne de l'Afrique. Essentiellement asymétriques, ces relations étaient aussi coopératives avec des phénomènes de co-construction des pratiques savantes et des contenus culturels. Il n'en demeure pas moins qu'en raison de la pénétration bureaucratique limitée des espaces coloniaux, la violence (elle aussi partagée et participative) organisait l'économie des relations quotidiennes.

Dans sa contribution consacrée au Kilimandjaro, *Delphine Froment* montre bien qu'au-delà d'un discours impérial autour de la prétendue « germanité » du Kilimandjaro, l'administration coloniale allemande a dû coopérer avec les autochtones et avec les Britanniques pour gérer les circulations, notamment clandestines, ainsi que les catastrophes naturelles qui dépassent les frontières de l'Empire colonial allemand. La plus-value d'une telle analyse articulant micro-histoire et histoire transimpériale, c'est de mettre en évidence le fait que, contrairement à ce que l'histoire impériale a

---

28 Valentin-Yves Mudimbe, *The invention of Africa. Gnosis, philosophy, and the order of knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988. L'ouvrage a été traduit seulement en 2021 en français : *L'Invention de l'Afrique : Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, traduit de l'anglais par Laurent Vannini, Paris, Présence africaine, 2021.

longtemps laissé penser, les empires coloniaux ne peuvent pas être vus uniquement comme de grands ensembles géopolitiques omnipotents toujours rivaux. La période coloniale allemande en Afrique de l'Est, si elle consacre pour une trentaine d'années le Kilimandjaro comme « montagne allemande », est donc aussi (et surtout) un moment où les pratiques touristiques et alpinistes du Kilimandjaro s'exportent à travers le monde et à travers les sociétés et les cultures, qu'elles soient africaines ou occidentales. Cela tient directement au processus de construction transnationale d'un imaginaire autour du Kilimandjaro, à l'œuvre depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans une approche micro-historique de la violence, *Marie Muschalek* se demande quel rôle la violence a joué dans la structuration de l'ordre colonial. La situation historique spécifique dans laquelle la police d'État a opéré en Afrique du Sud-Ouest allemande, sa composition particulière et ses pratiques policières organisationnelles ont généré des configurations dans lesquelles des alliances éphémères ont pu être constituées au-delà de diverses frontières. La violence était souvent la pratique sociale avec laquelle ces communautés éphémères étaient formées. Selon elle, ces collaborations ont produit un État remarquablement puissant, bien qu'instable. Certes, l'État formel conçu par les juristes et les théoriciens de l'État n'avait pas grand-chose à voir avec l'État improvisé et semi-officiel créé par les échelons inférieurs de l'administration coloniale. Mais les deux se renforcent mutuellement. Il n'est pas rare que l'État formel justifie a posteriori l'État improvisé, ou que l'État improvisé se réfère à la légitimité présumée de l'État formel. Malgré la rupture traumatique de la colonisation allemande et de la guerre génocidaire, une société d'après-guerre a émergé avec toutes les formes de conflit et de coopération typiques de l'ordre social. Il s'agissait certes d'un ordre instable, sujet à des perturbations, effroyablement cruel pour beaucoup et insatisfaisant même pour ses bénéficiaires ostensibles. Mais – et c'est là la conclusion troublante de cette étude – le colonialisme, malgré toute son injustice et sa brutalité, a souvent été à la source de formes de coopération.

En prenant comme objet d'étude la diaspora camerounaise dans la France de l'entre-deux-guerres, *Emmanuel Tchumtchoua* interroge à la fois les modalités de l'intervention de cette dernière dans le domaine politique et la construction d'un imaginaire binaire et manichéiste tant dans ses rapports à l'Allemagne que dans son combat pour un changement du statut du pays. Loin de former un bloc monolithique, cette diaspora composée d'étudiants, d'aventuriers ou de militants indépendantistes avait sa lecture du passé et du présent du Cameroun avec en filigrane une certaine représentation des deux puissances qui avaient administré le pays jusqu'alors. Qu'ils soient partisans de la cause Douala, du panafricanisme, ou des tenants de l'évolution progressive, chacun des groupes se refusait à penser le maintien du *statu quo*. La France, de son côté, n'envisagea aucunement la possibilité d'indépendance ou même de simple changement de statut. Elle chercha à courtiser cette diaspora en l'instrumentalisant dans son combat contre les prétentions coloniales allemandes. Seulement, cette alliance aux intérêts divergents ne dura que le temps du combat contre le nazisme.

## Ordres postcoloniaux

La partie consacrée aux ordres post-coloniaux est la plus fournie avec cinq contributions relevant de l'histoire post-coloniale d'une part et des études mémorielles d'autre part. L'enjeu commun est bien de mettre en lumière les phénomènes de continuité avec la période coloniale mais aussi les tentatives de rupture.

La contribution de *Robin Frisch* met en lumière la tentative du premier président du Togo, Sylvanus Olympio (rapidement assassiné en 1963), de créer une monnaie souveraine et d'établir une plus grande indépendance économique par rapport à la France. Pour ce faire, Olympio négocie avec l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, le Ghana et le Nigeria la possibilité de rattacher une monnaie souveraine ou de créer une zone monétaire. Cette politique monétaire se révéla vite un « choix impossible » car il fallut équilibrer le budget public et satisfaire les besoins des pressions politiques internes et externes. La contribution de *Martin Rempe* consacrée au bestseller d'Anton Zischka sur l'Afrique permet de mettre en lumière le succès dans les années 1950 et 1960 du concept d'Eurafrica parmi un public à la fois large et éclectique composé d'hommes politiques, d'hommes d'affaires, d'universitaires parfois compromis avec le national-socialisme. La large résonance sociétale de l'Eurafrica de Zischka ne peut toutefois pas s'expliquer uniquement par le fait qu'il a puisé dans différentes traditions de pensée et qu'il a su articuler ses idées dans des contextes socioculturels différents. En particulier, les réactions qui se sont rapprochées d'une véritable communauté de croyants doivent être interprétées comme l'indice d'une incertitude et d'une peur généralisées quant à l'avenir proche. Les rêves d'exploitation coloniale côtoyaient des visions de développement pour l'Afrique clairement définies par la théorie de la modernisation, ouvrant la voie à un décollage rapide du continent. L'accent mis sur la technocratie apolitique ne l'a pas empêché de promouvoir l'Eurafrica comme une « troisième force » qui garantirait l'affirmation géopolitique de l'Europe par rapport aux deux superpuissances.

L'ordre post-colonial s'inscrit souvent dans la continuité du régime précédent. C'est ce que montre l'article de *Daniel Georges Nana Komey* sur les rapports de tournées administratives dans le Cameroun indépendant. Il souligne les effets du long travail de l'imaginaire produit par la violence coloniale qui a enfermé des pans entiers de la population camerounaise dans la tribalité. L'inscription du style administratif colonial dans un régime administratif d'un État souverain est rendue possible par la continuité en termes de personnel. Jusqu'au milieu des années 1970, la plupart des anciens subalternes, des adjoints administratifs et des secrétaires d'administration furent propulsés grâce à la politique de camerounisation de la fonction publique, sous-préfets ou préfets.

L'ordre post-colonial est traversé par des dynamiques mémorielles étudiées par Johannes Grossmann, Agée Célestin Lomo Myazhiom et Elise Pape. Dans son article consacré aux perspectives franco-allemandes sur le passé colonial, *Johannes Grossmann*

cherche à esquisser les défis et les avantages d'un regard franco-allemand sur l'histoire coloniale et postcoloniale. Il rappelle que l'héritage délicat et asymétrique du colonialisme que l'on peut saisir à travers l'étude des cultures mémorielles et des traces matérielles ne plus être appréhendé uniquement comme un héritage national. Il faut le penser comme un legs européen et mondial partagé. Il plaide pour faire face à cet héritage partagé et ainsi surmonter le nationalisme méthodologique pour mieux trouver des réponses communes. Dans leur contribution à quatre mains, l'ethnologue *Agée Célestin Lomo Myazhiom* et la sociologue *Elise Pape* analysent les demandes de restitutions de restes humains à l'échelle de l'Université de Strasbourg. Ces dernières exigent selon les auteurs un travail historiographique sur le passé franco-allemand de l'Université et des recherches historiques et socio-anthropologiques sur l'impact de la saisie et de l'étude de ces restes humains sur le long cours. Les continuités, ou les ruptures, les coopérations ou les divergences entre chercheurs en médecine français et allemands demandent à être étudiées. Une enquête sur l'impact de la saisie des restes humains durant l'époque coloniale à partir d'une perspective croisée, notamment franco-allemande, semble également de mise.

#### Guerre froide et décolonisation

Au sein d'un champ historiographique à la fois aussi imposant, balisé et marqué par des tentatives de renouvellement autour d'une approche globale ou décentrée que le sont les *Cold War Studies*, l'Afrique reste toujours un des terrains les moins exploités en dépit de récentes recherches sur les socialismes africains<sup>29</sup>. Les histoires des socialismes, que ces derniers soient ou non « réels » ont trop longtemps négligé l'Afrique. Or il a existé en Afrique de très nombreux régimes qui se sont réclamés du socialisme « africain » ou « scientifique » de même que de très nombreux opposants qui ont d'autant plus cherché leur inspiration dans les outils théoriques construits par le marxisme – ou sa vulgate – que celui-ci leur semblait proposer une théorie de l'histoire favorable aux peuples colonisés ou anciennement colonisés.

Les contributions de *Moustapha Sow* et *Kodzo Gozo* sont consacrées à l'analyse de deux trajectoires post-coloniales, celles du Sénégal et du Togo, la première analysée à l'aune de la rivalité politique entre le président Léopold Senghor et son premier ministre Mamadou Dia, la seconde étudiée dans le cadre du triangle France-RFA-RDA. Ces deux recherches partagent plusieurs points communs. Sur le plan méthodologique et thématique, elles croisent essentiellement des archives diplomatiques et des sources de presse et réfléchissent à la manière dont les élites politiques sénégalaises et togolaises cherchent à tirer profit au mieux du contexte international et des rapports bilatéraux

---

29 Collectif, *Socialismes en Afrique*, Paris, Ed. de l'EHESS, 2021.

avec l'ancienne puissance coloniale et des nouveaux arrivants comme l'URSS, la RFA ou la RDA. Sur le plan heuristique, on est frappé par la présence explicite ou implicite de la notion de jeu. Cette dernière vient nous rappeler que les relations internationales à l'ère de la bipolarité sont de nature concurrentielle et que les différents partenaires sont dans des relations d'interdépendance qui se stabilisent parfois dans un « équilibre des forces ». Les États africains ont aussi cherché à écrire leur propre partition en jouant avec les rivalités de la Guerre froide. Ils ont su demander de l'aide aux « États frères » du bloc de l'Est sans pour autant rompre avec les anciennes puissances coloniales et les États-Unis, même lorsqu'ils revendiquaient explicitement leurs alliances avec le bloc de l'Est. De ce point de vue, les États africains ont cassé les logiques de la Guerre froide guidés par ce souci prioritaire de modernisation socio-économique. Dans le cas du Sénégal étudié par *Moustapha Sow*, on voit comment la Guerre froide produit des effets sur le champ politique sénégalais. On retrouve un modèle de Guerre froide au cœur du régime parlementaire bicéphale au sein duquel Léopold Senghor a la main sur la politique extérieure et où Mamadou Dia, son premier ministre, définit et conduit la politique intérieure sur le plan économique et social. Dia incarne une possible voie africaine vers le socialisme. Il plaide pour la construction d'un socialisme authentique avec l'aide de l'Occident, c'est-à-dire d'un socialisme adapté aux réalités africaines en pensant à une solution yougoslave. Dans le cas du Togo, *Kodzo Gozo* met en lumière une compétition inter-allemande pour la reconnaissance internationale. Bonn et Berlin-Est veulent faire du Togo une vitrine de l'aide au développement. Mais le cas du Togo montre bien qu'il ne faut pas réduire l'histoire de la Guerre froide à une confrontation bloc contre bloc. La rivalité franco/ouest-allemande est de fait le fil directeur de cet article avec une mise en valeur post-coloniale d'une mémoire valorisant la colonisation modèle de l'Allemagne impériale.

Dans une veine relevant de l'histoire culturelle, la contribution de *Perrine Val* permet au travers de la filmographie étudiée d'analyser les représentations est-allemandes sur les pays africains et arabes filmés. L'Afrique permet à la RDA d'adopter une posture valorisante, à travers les liens tissés et l'aide fournie, sans jamais s'interroger sur le regard postcolonial qui imprègne ces échanges. Le passé colonial de la plupart de ces pays est présenté comme un chapitre douloureux mais définitivement clos. Les documentaires donnent très rarement la parole aux Africains et aux Africaines et n'établissent aucun lien entre ces populations et les émigrés venus travailler en RDA, alors que l'un des buts des visites officielles était la signature d'accord pour favoriser l'envoi de main d'œuvre.

Au final, la perspective franco-allemande et africaine développée dans cet ouvrage collectif se donne comme ambition d'éclairer les enjeux actuels de la politique historique et mémorielle et de mettre en lumière les différentes évolutions historiographiques. Ce livre est aussi une promesse : contribuer à un dialogue historiographique à parts égales, capable de déconstruire « l'écran colonial » et d'enrichir les réflexions autour des nouveaux récits historiques.